



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 119205

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'une des propositions inscrites dans « L'heure H », édité par la Fédération hospitalière de France. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent de permettre à tout professionnel de santé, libéral ou hospitalier, de signer un « contrat de service public de santé » avec un hôpital ou un groupe d'établissements publics qui définira ses missions, ses modalités d'exercice et de rémunération. Aussi, il le remercie de bien vouloir préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119205

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2054